

Cuisine & vitalité !

inscription aux cours publics de cuisine 2009-2010

Mes coordonnées :

Nom : ...

Prénom : ...

Rue et n° : ...

Ville et code postal : ...

Adresse email : ...

Cette adresse sera utilisée pour confirmer votre commande et communiquer personnellement avec vous à ce sujet. D'autre part elle sera utilisée pour vous envoyer tous les mois une brève newsletter concernant des événements comme les dîners ou d'éventuels nouveaux cours ou nouvelles dates.

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter 'Cuisine & vitalité !', je préfère venir consulter régulièrement votre site web.

Téléphone : ...

Je désire vous faire part des intolérances et/ou allergies alimentaires suivantes (ou autre remarque) :

Si je désire une facture, j'indique ici mes coordonnées de facturation :

Nom : ...

Rue et n° : ...

Ville et code postal : ...

Téléphone : ...

TVA : ...

Je coche le(s) cours de mon choix :

Programme du premier semestre 2009-2010 :

octobre 2009

mardi 13 octobre 2009, 19h30

Trois recettes de plat unique à préparer en deux temps trois mouvements en rentrant du boulot, cuisiner, **cycle débutant**

lundi 19 octobre 2009, 19h30

Les mille et un usages du déshydrateur, observer

mercredi 21 octobre 2009, 19h30

Menu chic pour recevoir l'esprit tranquille, cuisiner

janvier 2010

janvier 2010, date à définir, 19h30

Nouvelle cuisine japonaise (1), cuisiner, **nouveau cours !**

janvier 2010, date à définir, 19h30 :

Le meilleur du poisson, cuisiner **ce cours comprend un exposé théorique, cycle débutant**

janvier 2010, date à définir, 19h30 :

cours inspiré du chef breton étoilé Olivier Roellinger, cuisiner

Mon total :

Je m'inscris pour 1, 2, 3 ou 4 cours :

... cours x 55 € = .. €

Je m'inscris pour 5 cours ou plus (vous pouvez cocher cette option même si vous n'avez pas sélectionné 5 cours dans le programme du premier semestre, pour peu que vous comptiez assister à au moins 5 cours sur la saison 2009-2010, voir conditions plus bas) :

Je choisis de régler à la fin de chaque cours (55 € par cours, le onzième est offert, même si vous inscrivez en plusieurs fois, pourvu que chacun de ces cours - y compris le cours offert - ait lieu avant le 30 juin 2010) :

... cours x 55 € = ... €

Je choisis de régler à l'avance et d'acheter une carte prépayée de 5 cours (ou davantage) valable pour toute la durée du programme des cours publics 2009-2010 (d'octobre 2009 à juin 2010) :

1 carte de 5 cours à 50 € = 250 €

1 carte de ... cours à 50 € = ... €

Total : ... €

Mon moyen de paiement :

Je choisis de régler en virant cette somme sur le compte n° 001-3136886-79 avec en communication mon nom, mon prénom et la mention "cours de cuisine 09-10". Je note que les paiements par virement doivent être effectués au plus tard 4 jours ouvrables avant le premier cours. Si il reste moins de 4 jours ouvrables avant un cours que je n'ai pas encore payé, je le ferai donc uniquement en liquide le jour-même.

Je choisis de régler en liquide lors du premier des cours auxquels je me suis inscrit(e). Je peux payer en une seule fois. Je peux également payer un cours à la fois, mais dans ce cas, je paie le prix normal (55 € par cours) quelque soit le nombre de cours auxquels je m'inscris.

Mon accord avec les conditions relatives aux cours publics :

Inscription

L'inscription à un ou plusieurs cours public(s) est possible tout au long de l'année (dans la mesure des places disponibles et sous réserve de suppression du cours par Cuisine & Vitalité). L'inscription sera faite si possible au plus tard une semaine à l'avance et impérativement au plus tard 2 jours avant un cours.

Comment bénéficier d'un onzième cours gratuit ?

Cette offre permet à une personne ayant assisté à dix cours publics parmi le programme Cuisine & Vitalité de la saison 2009-2010 (d'octobre 2009 à juin 2010) et ayant payé chacun de ces cours 55 €, d'assister gratuitement à un onzième cours du même programme. La participation à ce cours gratuit est soumise aux mêmes conditions que les cours payants, ainsi il est par exemple nécessaire de penser à vous inscrire à ce onzième cours au moyen du formulaire d'inscription habituel.

Quelles sont les conditions particulières relatives à la carte prépayée de 5 cours et plus ?

Cette carte peut être achetée à tout moment et au plus tard le jour du premier cours auquel elle donne droit en remplissant simplement le formulaire d'inscription habituel. Au moment de l'achat de la carte, vous n'êtes pas obligé(e) de spécifier chacun des 5 cours auxquels vous voulez participer. Ainsi, si trois cours retiennent votre attention dans le programme du premier semestre, vous pouvez acheter une carte prépayée en mentionnant uniquement ces trois dates et attendre la sortie du programme du deuxième semestre pour choisir les deux derniers cours auxquels la carte vous donne droit. Et si il n'y avait alors qu'un seul cours qui vous tente jusqu'à la fin de l'année ? Pas de problèmes ! On vous rembourse le solde restant...

Le solde non utilisé d'une carte prépayée est remboursable à tout moment et sans conditions : en cas de demande de remboursement des cours non utilisés, le bénéfice de la réduction sera cependant perdu, c'est-à-dire qu'il sera retenu 55 € par cours utilisé, et non 50 €.

La carte prépayée est nominative. Le/la titulaire d'une carte complètement utilisée peut continuer à bénéficier du tarif préférentiel de 50 € par cours jusqu'à la fin de la saison 2009-2010 à condition de réserver et de régler chaque cours au plus tard 7 jours à l'avance.

Ces points particuliers mis à part, les cours suivis en bénéficiant de la carte prépayée sont soumis aux mêmes conditions que les autres cours publics organisés par Cuisine & Vitalité !

Paiement des cours

Un cours peut être réglé par virement ou en liquide. Les paiements par virement se font sur le compte 001-3136886-79 et impérativement au minimum 4 jours ouvrables avant le (premier) cours auquel ils se rapportent. Les paiements en liquide se font au plus tard le jour-même du cours.

Désistement

En cas d'empêchement d'assister à un cours, il vous est demandé de contacter aussitôt Cuisine & Vitalité ! par téléphone (0486/103.502) ou par mail à l'adresse suivante : thomasfougienne@gmail.com. Dans le cas d'un désistement par mail, veuillez vous assurer que vous recevez de la part de Cuisine & Vitalité ! un accusé de réception par retour de mail avant de considérer que votre désistement nous a été communiqué.

Si vous étiez en ordre de paiement pour le cours pour lequel vous vous désistez :

- si vous nous communiquez votre désistement au plus tard 7 jours à l'avance, le cours vous sera remboursé intégralement ;
- si vous nous communiquez votre désistement entre 2 et 6 jours à l'avance, le cours vous sera remboursé moins la somme de 20 €, retenue pour votre désistement tardif ;
- si vous nous communiquez votre désistement la veille du cours, le jour-même ou si vous ne nous le communiquez pas du tout, le cours sera intégralement dû et ne sera pas remboursé.

Si vous n'aviez pas encore payé le cours pour lequel vous vous désistez :

- si vous nous communiquez votre désistement au plus tard 7 jours à l'avance, tout est en ordre.
- si vous nous communiquez votre désistement entre 2 et 6 jours à l'avance, il vous sera demandé de payer 20 € pour votre désistement tardif ;
- si vous nous communiquez votre désistement la veille du cours, le jour-même ou si vous ne nous le communiquez pas du tout, le cours sera intégralement dû et il vous sera demandé de régler la totalité de la somme.

En cas d'empêchement d'assister à un cours, vous pouvez à tout moment proposer à un(e) ami(e) ou à un membre de votre famille de vous remplacer. Vous restez néanmoins seul(e) responsable d'honorer les engagements pris vis-à-vis de Cuisine & Vitalité ! Par exemple si la personne à laquelle vous avez proposé de suivre un cours à votre place ne se présentait pas au cours, vous devriez payer l'intégralité du prix du

cours à Cuisine & Vitalité ! si ce n'est déjà fait.

Les cours pour lesquels vous vous désistez seront décomptés du nombre de cours nécessaires pour bénéficier d'un onzième cours gratuit ou pour bénéficier du prix préférentiel d'une carte prépayée. Le cas échéant, ces avantages pourraient donc être perdus suite à un ou plusieurs désistement(s).

Suppression d'un cours

Il est possible que, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, un cours public soit supprimé. Le cas échéant, les personnes déjà inscrites sont averties exactement 6 jours avant le cours (c'est la raison pour laquelle les personnes qui souhaitent participer à un cours sont encouragées à s'inscrire au plus tard une semaine à l'avance) et il leur est proposé soit d'être remboursé immédiatement et intégralement soit de déplacer leur inscription vers un autre cours public de la saison 2009-2010. Les cours supprimés par Cuisine & Vitalité ne seront pas décomptés du nombre de cours nécessaires pour bénéficier d'un onzième cours gratuit ou pour bénéficier du prix préférentiel d'une carte prépayée.

Pour accord :

Je note que le présent formulaire d'inscription fait office de bon de commande et m'engage à payer la réservation effectuée même si je ne me présente pas aux cours.

Date et signature :